

Eléments d'information pour l'instruction des PEC

* Vos contacts :

Gestionnaires des CUI : Cécile Lambert et Lauréline Lapeyre

Tel : 05 56 99 65 04 et 05 56 99 33 33 au poste : 54 39

Mail : dpii-bia@gironde.fr

Adresse :

Département de la Gironde
Direction des Politiques d'Inclusion et d'Insertion
Service Insertion et Dispositif RSA
Cellule des Contrats Aidés
1, Esplanade Charles de Gaulle
CS 71223
33074 BORDEAUX CEDEX

* Liste des pièces à fournir pour toutes demandes de conventions initiales ou renouvellements

La convention dûment signée et remplie. Coordonnées complètes de l'employeur (adresse mail et numéro de téléphone)

RIB de l'employeur

Attestation de l'employeur confirmant l'utilisation du RIB joint.

Avis de situation au répertoire Sirene de l'employeur (<https://avis-situation-sirene-insee.fr>)

Le contrat de travail ou projet de contrat de travail signé des deux parties

L'annexe au CERFA demande d'aide obligatoirement signée et tamponnée par le prescripteur

Attestation de droit RSA (du mois d'embauche ou du mois précédent celui-ci)

Attestation MDPH si reconnu travailleur handicapé

Justificatifs d'actions d'accompagnement en matière de formation, d'aide à la prise de poste, de remise à niveau, d'acquisition de nouvelles compétences, de formation qualifiante, ou de réalisation d'une période d'immersion.

De plus toute demande de renouvellement devra être motivée par l'employeur et assortie du bilan des actions d'accompagnement et des actions de formation réalisées durant la période initiale ainsi que d'un document répertoriant les actions d'accompagnement et de formation dont la mise en œuvre est envisagée pour la période à venir.